



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2024

Convocation à la réunion faite le 15 juillet 2024

PRESENTS : MM. ARNAUD Marc, BALMAIN Christophe, BAUDRAY Fabrice, BOUVET Jean-Yves, CHARPIN Christian, DAULIACH Gaëtane, DIDIER Guy, JOSSERAND Clara, RAMOS CAMACHO Marie, SAMBUIS Xavier

ABSENTS : M CHAIX Philippe (pouvoir à BAUDRAY Fabrice)

Madame DAULIACH Gaëtane a été désignée secrétaire de séance.

Conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

N° Délibération	Thème	Délibération	Décision Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,	Vote
2024-41	Aménagement du territoire	Projet d'aménagement d'une tyrolienne à virages et d'une luge 4 saisons sur la commune de Saint Sorlin d'Arves – Bilan de la concertation préalable	APPROBATION du bilan de la concertation du projet d'aménagement d'une tyrolienne à virages et d'une luge 4 saisons sur la commune. Le bilan n'est pas de nature à remettre en cause le projet d'aménagement d'une tyrolienne à virages et d'une luge 4 saisons. AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer tout acte et prendre toutes dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.	11 POUR Votants : 11
2024-42	Domaine Patrimoine et	Autorisation SAMSO pour l'implantation du nouveau télésiège des Trois Lacs sur terrains communaux cadastrés section C sous les n° 1366, 1367, 1368, 1369, 1484 et 7	AUTORISATION donnée à la SAMSO pour implanter le nouveau télésiège des Trois Lacs et réaliser les travaux nécessaires à ce projet sur les terrains communaux cadastrés section C sous les n° 1366, 1367, 1368, 1369, 1484 et 07 AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer tous documents nécessaires liés à ce projet.	11 POUR Votants : 11

2024-43	Fonction Publique	Convention d'adhésion au service de calcul des allocations de retour à l'emploi du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie	APPROBATION de la convention d'adhésion au service de calcul des allocations de retour à l'emploi du Centre de gestion de la Savoie AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer avec le Centre de gestion de la Savoie ladite convention pour une durée d'un an à compter de la date de signature, renouvelable deux fois par tacite reconduction. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget.	11 POUR Votants : 11
2024-44	Finances locales	Fixation de prix de vente d'écusson	APPROBATION de la vente d'écussons FIXATION du prix unitaire d'un écusson à 10 € AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour établir et signer tous documents nécessaires.	10 POUR Votants : 10

A Saint Sorlin d'Arves, le 23 juillet 2024

Publié et affiché le 23/07/2024

Le Maire,
Fabrice BAUDRAY

